SPORT

Le kite-surf dunkerquois met à profit la compensation de DK LNG

Avec le chantier du terminal méthanier, les kite-surfeurs du Dunkerque flysurfing club (DFC) perdaient le spot du Clipon. Par compensation, Dunkerque LNG a octroyé à l'association 100 000 euros sur cinq ans. DFC tire déjà un bilan positif de la première année de dépense.

Pour la première fois, DFC a explosé son nombre de licenciés, passant de 19 en 2004, 108 en 2005 à 190 cette année. « Jusqu'en 2011, nous étions troisième ou quatrième club français. Là, nous sommes deuxième, derrière Akif, club parisien, qui compte 400 licenciés », détaille Florent Caulier, de DFC. Insolite pour Dunkerque, pas réputé pour ses tropiques ? « Non. Nous sommes de plus en plus reconnus dans le milieu et nous avons une politique en direction des jeunes. Ce n'est pas forcément le cas à Nouméa par exemple, où les gens adhèrent uniquement pour avoir une assurance. »

Il faut dire aussi que, grâce à la compensation de 100 000 euros donnée par Dunkerque LNG, DFC a pu mettre en œuvre un nouveau dispositif de surveillance. Un atout supplémentaire pour attirer des licenciés.

Sur le site de la Licorne, jusqu'à l'été 2012, personne ne naviguait pas vent sortant, faute de surveillance. « Le risque est de dériver au large. » Mais, avec l'enveloppe allouée par Dunkerque LNG, DFC a pu payer un moniteur pour assurer cette fonction. « C'est public et gratuit, et cela permet de fidéliser les gens ici, sur notre site, et d'éviter qu'ils aillent naviguer ailleurs, comme à Wissant ou Wimereux », poursuit Florent Caulier.

Il est même stipulé dans l'accord avec Dunkerque LNG que cet argent ne doit servir qu'au fonctionnement de l'association. « Nous ne pouvons pas faire d'achat de matériel ou de compétition avec ces 20 000 euros par an. Et les comptes sont vérifiés. »

Depuis cette surveillance, une cinquantaine de sorties ont été enregistrées par vent sortant. « Il faut bien comprendre que cette surveillance de la plage et de l'eau profite à tout le monde. A Leucate, par exemple, si quelqu'un veut naviguer par vent sortant, il faut payer un moniteur au jour le jour, de sa poche. » L'atout dunkerquois a ainsi plu aux Belges, venus plus nombreux sur le site. « Des Lillois reviennent même, souvent des Dunkerquois d'origine d'ailleurs. »

A l'époque de l'accord, des membres, qui désapprouvaient la démarche, ont quitté le club. « Nous avons été vus comme des traîtres en négociant avec EdF contre la perte du Clipon. Mais, la démarche est tout aussi intéressante de conserver tous nos licenciés dans une zone complètement sécurisée, sans faire de route, et qui profite à tous. »

Claire HOHWEYER

UN CHIFFRE

20 000, en euros, la somme annuelle, sur cinq ans, que peut utiliser le club DFC, exclusivement pour son fonctionnement. Soit 100 000 euros.

Le site de la Licorne est de plus en plus reconnu dans le milieu de la glisse. © DFC

« Cette surveillance de la plage et de l'eau, publique et gratuite, profite à tout le monde. »

Florent Caulier, de DFC

EN DATES

2004 : 19 licenciés. C'était le démarrage, la pratique n'était pas encore complètement connue.

2005 : 108. Le nombre d'adhérents explose après l'organisation de la première Coupe du monde de kite-surf à Dunkerque.

2006 : 174. Grâce à une politique de sensibilisation envers les jeunes, le club continue à attirer.

2007 : 148. En 2007 et 2008, les négociations avec EDF ne plaisent pas à tout le monde. Certains quittent le navire.

2008 : 146 licenciés.

2012 : 190. La surveillance mise en place attire à nouveau des licenciés.

Démarrer le kite-surf à moindre coût

Faire du foot paraît plus accessible que de pratiquer le kite-surf. Pourtant, au club de la Licorne, les jeunes ont la possibilité de naviguer en empruntant du matériel et en ne demandant pas si cher que cela aux parents.

Pour 250 à 300 euros, on peut débuter avec une aile et une planche d'occasion. Un petit budget. « Le club est là pour apporter le matériel complémentaire, comme une aile par vent fort ou une par vent faible. » Mais un jeune qui souhaite démarrer peut aussi passer par la section UNSS (Union nationale du sport scolaire) et ainsi éviter le coût d'un moniteur. Parfois 100 euros la journée.

« Tous les mercredis après-midi, en fonction des conditions météo, nous sommes trois ou quatre enseignants d'EPS, très expérimentés dans la pratique du kite-surf, qui proposons des initiations aux jeunes qui s'intéressent à la pratique et n'ont pas forcément les moyens de s'inscrire au club ni d'acheter du matériel. Nous faisons aussi de la sensibilisation auprès des enseignants et des parents. Ils sont plus rassurés. D'ailleurs, jusqu'ici, nous n'avons jamais eu d'accident. » Coût de cette initiation ? « 12 euros, le prix de la licence UNSS. » Le but, bien entendu, étant ensuite d'amener le jeune au club pour développer sa pratique. « Et nous lui prêtons une aile. » Attention toutefois, il est conseillé d'avoir déjà quelques notions de navigation. « Nous ne prenons pas les débutants. »

La licence au club DFC coûte 50 euros. « Moins que certaines licences de football d'ailleurs. Mais, en réalité, le club n'en récupère que 11 euros, puisque les 39 restants partent à la Fédération de voile. » Grâce aux subventions et à son budget, DFC peut renouveler régulièrement des ailes, qu'il prête aux adhérents. Cette année, 15 ailes. « Quand nous pouvons faire une sortie, nous envoyons un SMS aux licenciés pour savoir qui veut naviguer. Il faut être prêt pour 14 h en général. Les jeunes se partagent le matériel s'il y a plus de kite-surfeurs que d'ailes. Mais nous avons toujours pu satisfaire la demande. »

En passant par l'UNSS, l'apprentissage ne coûterait donc que 12 euros l'année. Si une licence est prise au club, il faut compter 50 euros et, sûrement, le coût d'une planche d'occasion, soit près de 200 euros au total. Il est aussi possible de s'arranger, entre parents, pour acheter du matériel d'occasion, pour deux enfants intéressés. La pratique étant particulièrement épuisante, ils alterneront. Par comparaison, il s'agit à peu près de la somme à investir pour une licence de tennis, l'achat d'une raquette et d'une bonne paire de tennis.

C. H.

Florent Caulier a appris seul à 25 ans la pratique du kite-surf.

Triple king contest du 12 au 18 août

Les compétitions, d'un niveau mondial, promettent du grand spectacle.

L'organisation de compétitions d'envergure a toujours été un atout du DFC. Cette année, encore, elle monte d'un cran. Trois épreuves sont au programme : le championnat de France kite-surf freestyle, la Coupe du monde de stand-up paddle et la Coupe du monde de kite-surf version air style. « Il s'agit d'une pratique de kite-surf avec des figures très hautes et des sauts parfois au-dessus du public. C'est impressionnant. » Et ce sera surtout une première à Dunkerque. Grâce au compétiteur Cyril Coste et à son réseau, le club accueillera des compétiteurs de niveau mondial et même, des « stars » du milieu. « Robbie Naish, une légende du kite-surf hawaïen (d'abord une légende en fun-board), devrait être parmi nous. » Objectif : démontrer le savoir-faire du club en matière d'organisation de compétitions et de grands événements publics. Budget ? entre 50 et 100 000 euros. Le but étant aussi d'attirer un maximum de monde, pour cette semaine gratuite au public. Un village sera d'ailleurs monté toute la semaine avec toutes les marques de kite-surf (prêt-à-porter, matériel...) et des animations extrêmes, comme le saut à l'élastique et le bagjump. « Comme un saut à l'élastique sans élastique. On saute sur un matelas épais. » Vertigineux ! 50 à 100 000 personnes sont attendues.